



PLATEFORME INFORMATISEE DE SUIVI DU CADRE DE COOPERATION CÔTE D'IVOIRE / PNUD

Cahier des charges

Version 1.0

Historique de modifications							
#	Actions Acteurs Date						
1	Initialisation du document : version 1.0	Intuit Corporate	09/07/2020				





SOMMAIRE



1.	CONTEXTE ET DEFINITION DU PROBLEME	4
2.	OBJECTIF DU PROJET	5
3.	PERIMETRE DU PROJET	13
4.	DESCRIPTION FONCTIONNELLE DES BESOINS	24
5.	ENVELOPPE BUDGETAIRE	31
6.	DELAI DE REALISATION	31
7	GI OSSAIDE	21





Un cahier des charges a pour fonction de formaliser un besoin afin que ce dernier soit compris par l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet.





1. CONTEXTE ET DEFINITION DU PROBLEME

Deux évènements majeurs importants sont à noter, et résument bien le contexte qui motive le travail demandé :

- Le CPD 2017-2020, en son point 4 sur le suivi et évaluation
- Le décret de mise en place de la cellule CSCE-PNUD et son coordinateur

En effet, le partenariat Etat de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement jouit désormais d'un cadre de coordination des activités de coopération entre l'Etat et le PNUD.

Le coordonnateur et la cellule ont pour mission d'assurer le suivi et évaluation aussi bien conformément décret de création de la cellule CSCE-PNUD sur les projets cofinancés, et conformément au CPD 2017-2020 qui se décline en ces points :

- A. Selon le CPD 2017-2020 (et qui en sera quasiment les mêmes pour les prochaines coopérations à venir) :
 - Le PNUD accordera une attention particulière au suivi et à l'évaluation de l'atteinte des résultats du Programme, dont les indicateurs de performance du cadre des résultats et des ressources sont alignés sur les indicateurs nationaux et du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017
 - Le dispositif de suivi-évaluation sera bâti sur celui du CPU 2017-2020 dont la conception a tiré les leçons de la faiblesse de celui de l'UNDAF 2013-2015.
 Fondé sur la gestion axée sur les résultats, le dispositif est aligné sur celui du PND 2016-2020 qui bénéficiera de l'appui conjoint de l'Equipe pays des Nations Unies.
 - En collaboration avec ses principaux partenaires et d'autres agences des Nations Unies, le PNUD accompagnera le développement des capacités nationales en matière de suivi-évaluation. Cette action sera menée en partenariat avec le Ministère du Plan et du Développement. L'Institut National de la Statistique sera aussi soutenu dans la production régulière de données actualisées sur les ODD et tenant compte du genre. Le travail analytique conduit en 2015 a permis d'actualiser les données sur la gouvernance, la pauvreté et les inégalités et leurs implications pour l'émergence et la cohésion sociale. Ces travaux seront poursuivis dans le cadre du présent Programme de pays.
 - La coordination de la mise en œuvre du Programme sera assurée à travers des rencontres périodiques d'orientation entre le Ministère du Plan et du Développement et la Direction du PNUD. Il en sera de même des comités de pilotage des projets et programmes avec la participation des ministères sectoriels, des institutions nationales, de la société civile, du secteur privé, des partenaires au développement concernés et des communautés bénéficiaires.
 - Dans le cadre de l'efficacité de la coopération au développement, des missions conjointes de terrain et des revues programmatiques seront périodiquement





organisées avec la participation du gouvernement, des partenaires techniques et financiers des organisations de la société civile, du secteur privé et des collectivités bénéficiaires.

- Le PNUD prendra part avec les autres agences des Nations Unies aux revues annuelles conjointes et aux évaluations thématiques dans le cadre du CPU pour mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés, prendre les mesures correctives requises, renforcer la concertation entre les acteurs et favoriser les synergies entre les programmes. L'évaluation finale des effets du Programme sera menée conjointement avec le gouvernement et les autres agences dans le cadre du CPU au cours de la quatrième année.
- Le Bureau pays accordera environ 5% du budget du Programme de pays aux activités de suivi et d'évaluation.
- B. Selon les missions décrétées pour la cellule CSCE-PNUD :
 - Coordonner l'identification, la préparation et les négociations en lien avec les programmes et projets définis
 - Centraliser toutes les informations relatives aux programmes et projets
 - Suivre la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes
 - Faire l'état de tous les financements des projets et programmes
 - Créer un cadre formel de concertation entre les différents acteurs
 - Assurer le secrétariat des rencontres avec les différents acteurs
 - Contribuer à la production des rapports d'exécution réguliers sur les projets et programmes
 - Elaborer la matrice des résultats du portefeuille
 - Participer aux missions d'évaluation et de supervision des projets et programmes
 - Faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions
 - Organiser les ateliers, les séminaires et les revues annuelles
 - Réfléchir sur les modalités d'amélioration et de renforcement des capacités des différents acteurs ;
 - Capitaliser les expériences et les progrès réalisés dans le domaine de l'harmonisation (missions et études conjointes, programmation) et de l'alignement afin d'identifier les leviers de progrès pour l'amélioration de la formulation et de la mise en œuvre des CPD.

Fort de cette coopération, et de cette décision que la cellule a demandé la mise en place d'un outil informatisé pour assurer la mission confiée.

Les axes programmatiques sont 3 :

- Gres
- tress
- tess





2. OBJECTIF SIMPLIFIE DU PROJET

L'objectif du projet est la mise en place d'une plateforme collaborative régissant le suivi et évaluation des programmes et projets cofinancés ; mais juste dans sa phase de modélisation qui permettra à tout éditeur de logiciel de mettre en œuvre le programme informatique dans l'esprit du besoin de la Cellule CSCE-PNUD.

En effet, Le PNUD et l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers ses démembrements, tiennent régulièrement des rencontres d'échanges sur l'exécution des projets. Toutefois, ces cadres d'échanges périodiques portés spécifiquement sur le suivi des projets devraient disposer d'outils pertinents en vue d'un pilotage stratégique du CPD.

A cet effet, une cellule de coordination et de suivi du cadre de coopération Etat de Côte d'Ivoire-PNUD a été créée. Cette cellule a pour objet de préparer et faciliter le basculement de la gestion directe par le PNUD vers la gestion nationale puis, centraliser les informations financières et physiques sur l'exécution des Projets et Programmes cofinancés partiellement ou entièrement par le PNUD à travers un dispositif de coordination et de suivi desdits programmes.

Aussi, pour une meilleure coordination et suivi des activités du cadre de coopération, le Ministère du Plan et du Développement (MPD), en charge de la coordination et le suivi de l'exécution de la Politique de développement du Gouvernement et des activités de planification et programmation du Développement, initie la mise en place d'une plateforme informatisée dynamique et interactive de gestion et suivi des projets cofinancés qui permettra aux partenaires et à l'Etat de Côte d'Ivoire de suivre conjointement, l'état d'exécution physique et financière des projets en temps réel pour anticiper les actions pour un meilleur impact de ceuxci sur les cibles visées.

Il s'agira de restituer depuis la plateforme le cadre de résultat des projets et programmes à temps réel .





3. OBJECTIF DETAILLE DU PROJET

3.1 DU POINT DE VUE DU CSCE

Dans les détails, voici les objectifs principaux, en conformité avec la mission du CSCE-PNUD, et des termes de références :

N°	Mission CSCE-PNUD	Déclinaison plateforme informatisée
		Coordonner, c'est assurer une organisation harmonieuse pour un but cohérent des actions ci-dessous dans le sens des programmes et projets définis :
	Coordonner l'identification, la préparation et les	IdentificationPréparationNégociation
1	négociations en lien avec les programmes et projets définis	Identification : c'est la définition exhaustive du programme ou projet et ses objectifs; et garantir les fonctions de ceux-ci par des avis pertinents. Nous sommes à la définition des besoins à adresser.
		Préparation : c'est la phase de mise en œuvre des procédures internes à la conduite du programme ou projet, pour assurer son exécution Négociations : c'est la phase de la mise en œuvre des procédures internes
		pour parvenir aux choix des partenaires financiers et d'exécution du programme ou projet, y compris les cibles pour obtenir l'impact escompté
2	Centraliser toutes les informations relatives aux	Centraliser, c'est réunir dans un même endroit et de façon cohérente, toutes les informations relatives aux programmes et projets, et garantir une façon simple d'y accéder et les interpréter
	programmes et projets	Créer une base de données unique des programmes et projets, aisément référencés
		Avoir un regard en temps réel de l'évolution des programmes et projets, et intervenir dans le sens objectif de ceux-ci, en se basant sur leurs indicateurs de réussite.
		Depuis la plateforme, accéder aux informations de progression du programme ou projet
		Par un tableau de bord opérationnel
3	Suivre la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes	Par un abonnement mails structurant les alertes ou notifications Par SMS en message simple, et synthétique pour une intervention urgente et immédiate sur la plateforme:
		 A partir des indicateurs cibles ou seuils atteints A partir d'une planification (régulière)
		Par des rapports réguliers ou non programmés selon la matrice de suivi des programmes et projets
		Avoir un regard en temps réel de l'évolution de l'aspect budgétaire des programmes et projets, et intervenir dans le sens objectif de ceux-ci, en se basant sur leurs indicateurs de réussite.
4	Faire l'état de tous les financements des projets et programmes	 Projection et planification du projet / programme Plan annuel de travail annuel budgétisé (fichier Excel à recevoir de HIEN) Le PTA est modifié en comité de pilotage qui se réunit 2 fois par an Possibilité d'une réallocation à une autre ligne du projet ou un autre projet
		 Le caractère annuel n'est pas forcément 12 mois, et peut être moins, mais jamais plus. La programmation est calendaire et non restrint au programme





		Depuis la plateforme, accéder aux informations de progression du coût du programme ou projet, et suivre le rythme des financements par rapport aux accords préétablis
		Il y a 2 volets au niveau du financement
		Fond disponibleRéception des fonds
		Effectivement des réceptions de fonds Par un tableau de bord opérationnel
		Par un abonnement mails structurant les alertes ou notifications
		Par SMS en message simple, et synthétique pour une intervention urgente et immédiate
		Par des rapports réguliers ou non programmés selon la matrice de suivi des programmes et projets
		Obtenir des rapports standard à paramétrer (voir Adrien et Kader)
		Il y a un aspect physique de cette action, qui consiste à se réunir (en présentiel ou par vidéoconférence) pour discuter d'un ordre de jour figé ou d'une situation préalablement évoquée.
5	Créer un cadre formel de concertation entre les différents acteurs	 Discussion par chat sur des sujets bien précis Avis et recommandations (ou rapport de sondage) sur la plateforme Créer une discussion, et recueillir les avis Possibilité de poser une question sur un projet ou programme à l'équipe projet Possibilité d'apporter une réponse aux questions posées
		Possibilité d'obtenir un standard ou modèle de rapport de compte-rendu pour le modéliser (Adrien)
6	Assurer le secrétariat des rencontres avec les différents acteurs	Il y a un aspect de suivi des résolutions prises, comme plan d'actions) de ce cadre de concertation (donc des rencontres): - Des points d'attention - Des décisions en rapport avec les programmes ou projets - Des informations d'ordre général qui peuvent impacter certaines dispositions ou les programmes et projets. Depuis la plateforme, permettre de stocker, et rédiger les compte-rendu, et marquer les récelutions pour en assurer le suivi automatique.
		marquer les résolutions pour en assurer le suivi automatique. La plateforme devra permettre de :
7	Contribuer à la production des rapports d'exécution réguliers sur les projets et programmes	- Renseigner les informations du programme ou projet afin d'en assurer le suivi tout au long de son existence - Afficher un reporting à date de l'évolution d'un programme ou projet selon un canevas (voir le cadre de résultat et d'autres canevas à fournir : Kader/Adrien) - Envoyer un rapport succinct du programme ou projet par des moyens digitaux - Parcours de l'utilisateur (Adrien / Kader)
8	Elaborer la matrice des résultats du portefeuille	La plateforme devra permettre, en plus de ce qui précède, de filtrer les rapports sur les matrices de résultats ou enrichir avec la rubrique des résultats du programme ou projet : - Paramétrer le Cadre de résultat - Obtenir l'état du Cadre de résultat en temps réel
	I	1





9	Participer aux missions d'évaluation et de supervision des projets et programmes	Permettre de suivre son agenda opérationnel, dans le cadre de suivi et évaluation, depuis la plateforme : - Programmation - Alertes et notification - Rédaction des compte-rendu L'évaluation peut se faire par un prestataire externe, à une date donnée, et cela ne s'arrête aux résultats du projet : - Inscrire les rapports d'évaluation - Les recommandations de l'évaluation - Suivi des recommandations
10	Faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions	Idem que le point 9°
11	Organiser les ateliers, les séminaires et les revues annuelles	La plateforme devra permettre la planification des ateliers, des séminaires ; et avec la possibilité de faire un reporting selon un canevas de ceux-ci. - Un PV de l'atelier - C'est une revue de l'ensemble des COPIL des programmes du même axe - C'est programmé comme les Copil - Il y a des conclusions - Qui donnent des décisions qui doivent être suivies





3.2 DU POINT DE VUE DU CPD 2017-2020

Partant du CPD 2017-2020 en vigueur actuellement, nous avons identifié les actions qui doivent régir la coopération en son chapitre du cadre de suivi et évaluation. Il ressort les points d'actions, et l'interprétation dans le cadre de la mission de la Cellule de Coordination.

N°	Actions définies dans le CPD	Définition ou objectif selon la plateforme
42	Le PNUD accordera une attention particulière au suivi et à l'évaluation de l'atteinte des résultats du Programme, dont les indicateurs de performance du cadre des résultats et des ressources sont alignés sur les indicateurs nationaux et du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017.	 Cf Cadre de résultats et des ressources Définition des indicateurs pour alimenter le Cadre de résultats
43	Le dispositif de suivi-évaluation sera bâti sur celui du CPU 2017-2020 dont la conception a tiré les leçons de la faiblesse de celui de l'UNDAF 2013-2015. Fondé sur la gestion axée sur les résultats, le dispositif est aligné sur celui du PND 2016-2020 qui bénéficiera de l'appui conjoint de l'Equipe pays des Nations Unies.	Cf. les sources de base de paramétrage : - CPU - CPD - PND
44	En collaboration avec ses principaux partenaires et d'autres agences des Nations Unies, le PNUD accompagnera le développement des capacités nationales en matière de suivi-évaluation. Cette action sera menée en partenariat avec le Ministère du Plan et du Développement. L'Institut National de la Statistique sera aussi soutenu dans la production régulière de données actualisées sur les ODD et tenant compte du genre. Le travail analytique conduit en 2015 a permis d'actualiser les données sur la gouvernance, la pauvreté et les inégalités et leurs implications pour l'émergence et la cohésion sociale. Ces travaux seront poursuivis dans le cadre du présent Programme de pays.	- Actualisation des données sur les ODD
45	La coordination de la mise en œuvre du Programme sera assurée à travers des rencontres périodiques d'orientation entre le Ministère du Plan et du Développement et la Direction du PNUD. Il en sera de même des comités de pilotage des projets et programmes avec la participation des ministères sectoriels, des institutions nationales, de la société civile, du secteur privé, des partenaires au développement concernés et des communautés bénéficiaires.	- Voir concertation





46	Dans le cadre de l'efficacité de la coopération au développement, des missions conjointes de terrain et des revues programmatiques seront périodiquement organisées avec la participation du gouvernement, des partenaires techniques et financiers des organisations de la société civile, du secteur privé et des collectivités bénéficiaires.	- Voir concertation
47	Le PNUD prendra part avec les autres agences des Nations Unies aux revues annuelles conjointes et aux évaluations thématiques dans le cadre du CPU pour mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés, prendre les mesures correctives requises, renforcer la concertation entre les acteurs et favoriser les synergies entre les programmes. L'évaluation finale des effets du Programme sera menée conjointement avec le gouvernement et les autres agences dans le cadre du CPU au cours de la quatrième année.	- Voir concertation o Revue annuelle o Evaluation
48	Le Bureau pays accordera environ 5% du budget du Programme de pays aux activités de suivi et d'évaluation.	R.A.S





ANNEXE A: Le CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES à pouvoir restituer à temps réel.

PRIORITÉ OU OBJECTIF DU PAYS : AXE 1 DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND 2016-2020)- La qualité des institutions et de la bonne gouvernance sont renforcées

EFFET (OUTCOME) No 1 DU CADRE PROGRAMMATIQUE UNIQUE (UNDAF) AUQUEL PARTICIPE LE PNUD : Les institutions étatiques et non étatiques, mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités

RESULTATS DU PLAN STRATEGIQUE PNUD: EFFET 2: Répondre aux attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, d'état de droit et de redevabilité, grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique

Indicateurs d'effets du PNUAD (Données de référence, cible)	Source et fréquence de la collecte des données et responsabilités	Produits du Programme de Pays (Indicateurs: Données de références, Cibles, Source de donnée et fréquence)	Principaux partenaires et cadre de partenariat	Ressources indicatives par effet (US \$)
Indicateurs Effet CPU 1.1 : Indice CPIA de Gouvernance (Donnée de référence: 3,3; Cible: 4,5)	Rapport CPLA Gouvernance Banque Mondiale; fréquence annuelle	Indicateur Produit 1.1.1 Existence d'un dispositif intégré de suivi de la mise en œuvre du plan national de développement (Données de référence: Non; Cible: Oui; Source des données: Cabinet du Premier Ministre/Ministère du Plan; 2020) Indicateur Produit 1.1.2 Nombre de ministères produisant des rapports sectoriels de mise en œuvre du plan national de développement intégrant des statistiques désagrégées et les ODD (Données de référence:5; Cible:20; Source des données: Institut National de la Statistique; 2020)	Ministère en charge du Plan (Institut National de la Statistique, Direction. Générale du Plan) & Ministère en charge de l'économie (Structure en charge	Ressources de base : 3 000 000 Autres ressources :
Indicateur Effet CPU 1.5 Proportion de femmes dans les instances de décision (Gouvernement, Parlement, Mairie) (Donnée de référence: 25% au Gouvernement en 2016, 10,7% au Parlement en 2015 & 9% à la Mairie; Cibles: 30% au Gouvernement, 15% au Parlement; 15% à la Mairie)	Secrétariat de la Présidence de la République, Commission Electorale Indépendante & Union des Villes et Communes de Cóte d'Ivoire	Indicateur Produit 1.1.3 Nombre de ministères animant un cadre de concertation intégré avec les partenaires au développement, le secteur privé et la société civile (Données de référence: 2; Cible:8 Source des données: Ministère du Plan et du Développement; 2020) Indicateur Produit 1.1.4 Nombre des régions mettant en œuvre un plan régional de développement intégrant les ODD (Données de référence: 2; Cible:5 Source des données: Assemblée des Régions et des Districts de la Côte d'Ivoire; 2020) Indicateur Produit 1.1.5 Nombre de nouveaux partenaires (y compris de la coopération sud-sud) participant dans le dispositif institutionnel de coordination et de financement du développement (Données de référence: 0; Cible:10; Source des données: Comité de mobilisation des ressources extérieures; 2020)	de la Plateforme de l'aide) et Ministère en charge du budget (Direction Générale du Budget)	2 000 000 (Gouvernement) 500 000 (Contribution sud- sud) 500 000 (Partage de cout)





4. PERIMETRE DU PROJET

4.1 Résumé

Le projet d'élaboration de la documentation fonctionnelle et technique de la plateforme informatisée du CSCE-PNUD couvre :

- Les programmes et projets cofinancés par l'Etat de Côte d'Ivoire et le PNUD
 - Tous les projets et programmes partent du PND. Et le CPD (document cadre écrit sur un cycle de 5 ans, signé entre l'Etat et le PNUD) entérine les programmations et les financements.
 - Les programmes du CPD sont inclus dans le PND, et la plateforme devra concernée que les programmes du CPD.
 - Les objectifs de programmes du CPD doivent correspondre aux référentiels des ODD, des Cibles et les indicateurs des Nations Unies.
 - o Le point d'entrée d'un programme/projet du CPD est le document projet
 - La restitution doit être le cadre de résultats qui est la boussole traditionnelle du suiviévaluation
- Les acteurs nationaux de la mise en œuvre des programmes et projets
- Les acteurs du suivi et évaluation des programmes et projets aussi bien du côté gouvernemental qu'institutionnel (PNUD)
- Les collectivités décentralisées ou la population sur le territoire national

4.2 Description détaillée du périmètre

La définition du périmètre du projet est intimement liée à l'inventaire des acteurs autour de la plateforme, et leur interaction autour de la coordination des projets en matière de suivi et évaluation. Ainsi, nous les présenterons sous deux angles :

- Organisation
- Définition et rôle de chacun

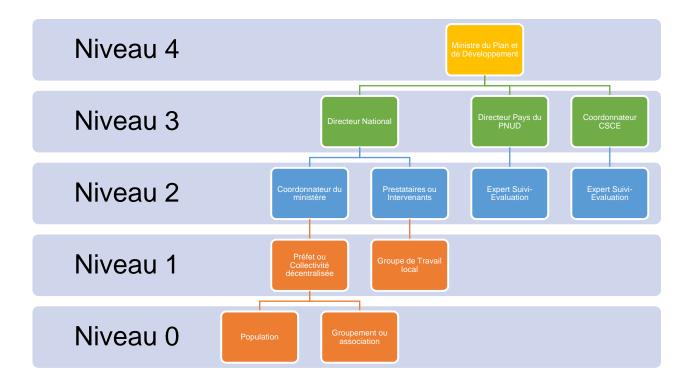
a) Organisation ou organigramme

Les interactions se déroulent dans une organisation bien hiérarchisée, que ce soit du côté de la cellule de coordination, du PNUD, et au sein des organes bénéficiaires ou de relais. La plateforme devra respecter ces exigences d'organisation et de flux.





DIAGRAMME DE LA CHAINE D'UTILISATION



LEGENDE: Les niveaux d'utilisation ou d'habilitation des acteurs de la plateforme

Niveau 0 : c'est le niveau le plus atomique de l'intervention sur la plateforme. C'est la cible élémentaire dont le retour devra influencer la conduite du projet ou du programme. Bénéficiaire, la plateforme devra sortir les notes de satisfaction de cette cible pour alerter, et notifier les parties prenantes.

Une comparaison pourra s'établir rapidement afin de détecter les qualités des résultats communiquées par les niveaux 1 et 2.

Niveau 1: C'est le niveau le plus connu des bénéficiaires, mais de façon plus macroscopique. Le préfet et représentant de la collectivité déconcentrée, pour son rôle et leur pouvoir, devront qualifier aussi l'appréciation du travail ou du projet sur les administrés. Certaines appréciations du projet ou programme pourront se limiter à l'avis de ceux-ci suffisamment représentatifs

Niveau 2: Il s'agit ici de la conduite du projet ou programme par celui ou ceux qui en sont les responsables au niveau national ou institutionnel ou du cadre de coordination. C'est le





niveau d'évaluation des projets que ce soit au niveau physique que financier, pour conduire les travaux et alerter sur les risques aux parties organiques.

Niveau 3: C'est le niveau du sponsoring qui reporte aux garants national et international des programmes ou projets du CPD.

Niveau 4 : C'est le mandant national qui assure la coordination national et fait la liaison avec la coordination institutionnelle (PNUD) pour assurer la bonne exécution des projets et programmes, afin de faciliter le bon fonctionnement de tous les niveaux.





b) Définition et rôle de chaque acteur

L'identification exacte et exhaustive des acteurs du processus de suivi et évaluation des programmes/projets est importante et déterminante pour la mise en place de la plateforme. La définition des acteurs, et leur rôle ou fonction traditionnel permettent de nous projeter et ressortir les fonctionnalités et leur interaction (cf. paragraphe sur l'organisation) avec la future plateforme. Le table dans l'annexe B ci-dessous résume leur attribut.

ANNEXE B: LES DEFINITIONS & ROLES TRADITIONNELS

Organe	Type Acteur	Définition de l'acteur (qui est-il ?)	Rôle ou fonction en dehors de la plateforme (il est chargé de)	Attentes ou actions sur la plateforme	Exigences ou préalables ou conditions
Cellule de Coordination et PNUD La cellule de coordination	Coordonnateur	Le coordonnateur est le mandataire de la cellule du cadre de suivi Etat/PNUD	 veille à l'accomplissement des missions assignées à la CSCE-PNUD, assure la gestion administrative financière et technique de la Cellule dans le respect des Accords de Financement, des procédures financières et comptables de la Côte d'Ivoire. tenu de soumettre un rapport trimestriel au Ministre du Plan et de Développement. 	Déjà reçu	Valide toute information qui doit être rendue officielle
décrite au paragraphe §1.3 est le premier organe bénéficiaire de la plateforme, et ses acteurs sont en charge de suivre et évaluer les projets et programmes de la partie nationale.	Expert Suivi et Evaluation	C'est le collaborateur pour la partie technique de la fonction de suivi-évaluation ; et en charge des informations quantitatives (statistiques)	 - assure la production de données statistiques fiables sur les programmes et projets mis en œuvres dans le cadre du CPD; - suivre la coordination de la mise en œuvre des projets et programmes; - participe à la réflexion sur les modalités d'amélioration et de renforcement des capacités des différents acteurs; - participe aux missions d'évaluation et de supervision des Projets et Programmes; - contribuer à la production des rapports d'exécution réguliers sur les Projets et Programmes; 	Déjà reçu	Soumet toute information émise ou collectée au coordonnateur





Organe	Type Acteur	Définition de l'acteur (qui est-il ?)	Rôle ou fonction en dehors de la plateforme (il est chargé de)	Attentes ou actions sur la plateforme	Exigences ou préalables ou conditions
			 fait le suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions; centralise toutes les informations relatives aux projets et programmes; appuie l'Expert en Finances et Fundraising dans l'élaboration de l'état des financements des projets et programmes; 		
	Responsable administratif & financier	C'est le financier de la cellule de coordination, et en charge des aspects administratifs	 - d'assister le Coordinateur dans le développement des activités de la Cellule; - d'assurer la gestion administrative, financière, et comptable de la CNCE-PNUD; - d'appuyer l'Expert en Finances et Fundraising dans l'analyse des modalités de financement du CPD ainsi que des projets et programmes financés; - un entre les différents acteurs; - assurer le secrétariat des rencontres avec les différents acteurs ainsi que du cadre formel de concertation; - contribuer à la production des rapports d'exécution réguliers sur les Projets et Programmes; - réfléchir sur les modalités d'amélioration et de renforcement des capacités des différents acteurs; - organiser les ateliers, les séminaires et les revues annuelles; 	Cf. la matrice des attentes	
Ministère ou section	Coordonnateur	C'est le chef de projet en charge de toute la coordination du projet ou	A fournir	Cf. la matrice des attentes	





Organe	Type Acteur	Définition de l'acteur (qui est-il ?)	Rôle ou fonction en dehors de la plateforme (il est chargé de)	Attentes ou actions sur la plateforme	Exigences ou préalables ou conditions
C'est le ministère bénéficiaire du projet ou programme d'où nous tenons le		programme, et interlocuteur avec la cellule de coordination du cadre de suivi			
coordonnateur et le directeur national qui rendent compte de leur bonne exécution.	Directeur National	C'est le sponsor du programme ou projet au niveau du ministère bénéficiaire, et devra rendre compte à la cellule et au ministère	A fournir	Cf. la matrice des attentes	
Collectivité décentralisée C'est l'administration locale ou décentralisée où le projet ou programme est exécuté; et qui bénéficie et est impactée.	Préfet	Le Département est administré par un Préfet nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Le Préfet du Département peut déléguer ses attributions et sa signature, dans les limites et conditions qu'il détermine, aux Sous-Préfets et aux Chefs de services départementaux.	 veille à l'exécution des lois, des règlements et des décisions du pouvoir exécutif; dirige, anime, coordonne et contrôle les activités des services administratifs et techniques du Département et, d'une manière générale, de l'ensemble des services administratifs civils de l'Etat intervenant dans le Département; les titulaires de ces services étant placés sous son autorité, sans préjudice des dispositions des articles 16 et 17; assure la gestion des personnels de l'Etat placés sous son autorité pour tous les actes de gestion courante relevant des attributions déléguées aux Ministres; est responsable de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics dans le Département sans 	Cf. la matrice des attentes	





Organe	Type Acteur	Définition de l'acteur (qui est-il ?)	Rôle ou fonction en dehors de la plateforme (il est chargé de)	Attentes ou actions sur la plateforme	Exigences ou préalables ou conditions
			préjudice des responsabilités qu'assument les Maires, dans les mêmes domaines et dans les limites de leurs circonscriptions respectives; à ce titre, il reçoit, centralise et exploite toutes les informations relatives à la sureté de l'Etat, à l'exercice des libertés publiques, aux catastrophes de toute nature ainsi qu'à tout évènement troublant ou susceptible de troubler l'ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publics. - est ordonnateur secondaire des crédits délégués du budget de l'Etat, y compris les crédits délégués par les ministres au bénéfice des services départementaux de leur ministère ;		
			 est responsable du suivi des actions de développement du Département et veille à l'harmonisation des actions de l'Etat avec celles des collectivités territoriales situées dans le ressort du Département ; dans les conditions fixées par décret en Conseil des Ministres, exerce la tutelle et le contrôle des collectivités territoriales de son ressort conformément aux lois et règlements et dans la limite des délégations qui lui sont données par l'autorité de tutelle. 		
	Autres bénéficiaires : - Gouverne du District		Les informations suivront selon les rôles et fonctions de leur constitution de la loi fondamentale	Cf. la matrice des attentes	





Organe	Type Acteur	Définition de l'acteur (qui est-il ?)	Rôle ou fonction en dehors de la plateforme (il est chargé de)	Attentes ou actions sur la plateforme	Exigences ou préalables ou conditions
	- Président du Conseil général - Maire	constitution de la loi fondamentale			
C'est la société ou consultant, mandaté par la coordination du projet, et exécutant les actions du projet si nécessaire.	Prestataire	Selon le cas, c'est l'exécutant du projet ou programme sous la supervision du ministère et du cadre de suivi	Non applicable	N'interviendra pas sur la plateforme	Le cahier de charge de l'intervention du prestataire sur la plateforme devra faire l'objet d'un chantier distinct





ANNEXE C: LES ATTENTES

Les attentes de ceux sont résumées ci-dessous :

Organe	Type Acteur	Attentes sur la plateforme
Cellule de Coordination et PNUD	Coordonnateur	 Vue synoptique de tous les projets & programmes Planification des évènements Validation du Comité de pilotage Validation des résolutions de Réunion Chargement d'un rapport Validation de Rapport d'activités Validation de Rapport d'exécution physique Validation du Rapport financier Validation de Compte-rendu de réunion Traitement projet Validation de projet / Programme Validation de modification de projet
coordination décrite au paragraphe §1.3 est le premier organe bénéficiaire de la plateforme, et ses acteurs sont en charge de suivre et évaluer les projets et programmes de la partie nationale.	Expert Suivi et Evaluation	 Recevoir des alertes mails ou SMS qui pourront susciter ou rediriger les acteurs vers la plateforme pour mener éventuellement des actions Accéder à la plateforme pour : Alimenter les métriques ou indicateurs de suivi Évaluer une situation du suivi Ajouter une action du projet ou programme (Partie à clarifier avec CSCE et PNUD) Vue synoptique de tous les programmes Vue synoptique de tous les projets Suivi des recommandations Consultation Ajout de recommandation Edition des rapports





Organe	Type Acteur	Attentes sur la plateforme
		 Envoi de mail Convocation de réunion Chargement d'un rapport Rapport d'exécution de la cellule Compte-rendu d'atelier de la cellule
	Responsable administratif & financier	 Vue financière de tous les programmes Vue financière de tous les projets Traitement financier des projets Mise à jour informations financières Chargement d'un rapport Rapport de revue de la cellule Compte-rendu d'atelier de la cellule Rapport de séminaire
Ministère ou section C'est le ministère bénéficiaire du projet ou programme d'où nous tenons le coordonnateur et le directeur national qui rendent compte de	Coordonnateur	 Vue synoptique de tous les projets Planification des évènements Comité de pilotage Réunion Chargement d'un rapport Rapport d'activités Rapport d'exécution physique Rapport financier Compte-rendu de réunion Traitement projet Ajout information sur projet
leur bonne exécution.	Directeur National	 Vue synoptique de tous les programmes Vue synoptique de tous les projets Validation des rapports (types rapports :





Organe	Type Acteur	Attentes sur la plateforme
		 Plan de travail Rapport d'exécution physique Rapport financier Compte-rendu de réunion Chargement d'un rapport Plan de travail Rapport d'exécution physique Rapport financier Compte-rendu de réunion Validation de projets Informations ajoutées sur projet
Collectivité décentralisée C'est l'administration locale ou décentralisée où le projet ou programme est exécuté ; et qui bénéficie et est impactée.	Préfet Autres bénéficiaires : - Gouverneur du District - Président du Conseil général - Maire	 Vue synoptique des projets exécutés Traitement sur projet exécuté Soumission information (ou avis) Consultation Chargement d'un rapport Rapport comité régional Diffusion (Open Data) Article Superviser
Intervenant	Prestataire	Le cahier de charge de l'intervention du prestataire sur la plateforme devra faire l'objet d'un chantier distinct





5. DESCRIPTION FONCTIONNELLE DES BESOINS

5.1 Enoncé des besoins

Partant des fonctionnalités attendues, lors de l'élaboration pêle-mêle du dossier initial des spécifications de besoins, nous pouvons noter dans les grandes mailles ce qui suit avec leur illustration d'un point de vue plus technique et informatique :

N°	Fonctionnalités	Illustrations
1	Concevoir une interface graphique conviviale;	Fournir le cahier des normes graphiques : conserver la cohérence graphique dans les réalisations des graphiques - Logotype - Polices de caractères et leurs différentes fontes - Jeux de couleurs - Eléments graphiques tels que les filigranes, détails du logo, traits spécifiques de l'entreprise ou projet - Tenir compte des couleurs de l'Etat de Côte d'Ivoire et du PNUD
2	Etablir la charte graphique et l'identité visuelle de la plateforme ;	Appliquer les normes graphiques sur la plateforme, et en faire une identité remarquable
3	Créer l'architecture d'une interface claire avec une ergonomie moderne facilitant l'accessibilité des utilisateurs au site : collecte, centralisation et diffusion des informations relatives aux projets et programmes cofinancés.;	 Etablir le plan du site Multi-utilisateurs Base de données unique Le parcours de chaque acteur ou utilisateur de la plateforme Dashboard, reporting, et mailing des informations des programmes et projets
4	Concevoir des cadres d'échanges dynamiques sur la plateforme (forum, Espace de stockage et de collaboration de type «Cloud computing »);	 Planification de réunion Rapport de réunion Suivi des décisions ou actions à l'issu des concertations Espace de discussion ou forum Stockage de rapports de réunion Habilitation d'accès et contrôle sur les rapports publiés ou stockés
5	Définir l'architecture d'une plateforme intégrant des visuels et des messages spécifiques aux activités menées dans les régions d'exécution des projets, en fonction de l'actualité pertinente et des priorités de développement;	 Concevoir le parcours fonctionnel de chaque acteur ou groupe d'acteurs selon les spécificités des projets Designer les pages des fonctionnalités d'exécution, de consultation ou suivi des projets Définir les messages types pour permettre l'interaction des acteurs sur la plateforme
6	Concevoir des plans de test des systèmes et des programmes afin de vérifier le bon fonctionnement de l'application	 Définir les contrôles de cohérence du programme régissant la plateforme conformément aux parcours fonctionnels validés Définir les seuils d'acceptance des conformités





5.2 Exigences fonctionnelles

Trois domaines importants devront meubler l'outil à mettre en œuvre :

- CADRE PROGRAMMATIQUE & FINANCIER: Permettre un suivi à temps réel de l'évolution physique et financière en rapport avec les indicateurs, partant des référents à définir des programmes et des projets
- CADRE GOUVERNANCE: Permettre de mener à bien une gouvernance en matière de statistique et d'analyse selon les axes pertinents par tout acteur et contributeur de la plateforme, en vue de prise de décision et d'anticipation.
- CADRE PARTICIPATIF : créer un mécanisme d'inclusion des parties prenantes pour interagir avec les autres sur des informations

Les indicateurs – au nombre de 172 – sont strictement ceux des 17 ODD (Objectifs De Développement), qui constituent les domaines adressés dans le cadre de la coopération Etat de Côte d'Ivoire/PNUD. La plateforme devra permettre de pouvoir alimenter les rapports à partir de formulaire selon les maquettes de cadre de suivi, et les sortir ou éditer pour accompagner les rapports physiques existants.





5.1.1 Les grands domaines fonctionnels

a) Les référentiels ou attributs des projets et axes programmatiques

- Un projet fait partie d'un programme, et dispose de 5 phases que sont : Démarrage, Planification, Exécution, Monitoring et Clôture.
- Un programme vient répondre ou satisfaire à un ODD bien précis
- Un projet vient répondre à un indicateur d'un ODD bien précis
- Il existe une transition entre deux programmes consécutifs

b) Les écrans ou parcours des acteurs

- Paramétrage
 - o ODD
 - Cibles
 - Programmes
 - Projets
 - o Cadre de résultat
- Suivi et évaluation
 - o Déterminer le but et la portée du système de suivi et d'évaluation
 - Examiner la conception opérationnelle du projet/programme (cadre logique)
 - Définir les besoins et les attentes des parties prenantes clés en matière d'information
 - o Recenser les exigences en matière de suivi et d'évaluation
 - Définir la portée des principales manifestations et activités de suivi et d'évaluation
- Reporting
 - Point d'avancement physique du projet/programme
 - o Point d'avancement financier du projet/programme
 - o Point des alertes et suivi des indicateurs

c) Les éléments obligatoires

Toute activité sur la plateforme est conditionnée par la connexion avec des comptes préalablement créés par la cellule de coordination ; autrement dit, personne ne peut accéder à la plateforme s'il n'est doté de ses comptes d'accès.

Le cloisonnement des données doit être rigoureusement respecté. En effet, tout acteur créé doit être rattaché à son organe et ou son programme/projet. Ainsi, il n'aura la visibilité que sur les éléments de son organe (ou organisation) tout en respectant la matrice des habilitations en vigueur, à date.

d) Les rapports de travail

La liste exhaustive des rapports participant au cadre de suivi est constituée de :

- Cadre de résultat
- Plan de clôture opérationnelle du projet





Les maquettes seront fournies pour rapprocher leur matérialisation à la plateforme, bien que ce soient des documents physiques à joindre au projet ou programme.

e) Les contrôles ou règles de gestion

<mark>A venir</mark>





5.1.2 La carte du site ou plan de la plateforme

Déterminer le but et la portée du système de suivi et d'évaluation

Les projets des programmes sont instruits sur la plateforme, et les indicateurs fournis pour surveiller :

- L'avancement de projet, et détecter les retards
- Le rythme de financement, et marguer ou avertir sur les retards
- Les actions requises, et notifier de leur bonne exécution
- Les résultats attendus ou le cadre de résultat
- L'impact des résultats sur les bénéficiaires
- Le workflow d'exécution du projet, des concertations, des recommandations
- Les actifs d'un projet indexés en un seul endroit
- Les acteurs à respecter la cadence donnée par chaque projet (planification)
- Les ressources nécessaires à la bonne exécution des projets

_

5.1.3 Les technologies requises ou exigées

Il s'agit de développer une application web utilisable sur n'importe quel terminal (ordinateur, tablette, et autre smartphone).

Pour ce faire, il est important d'utiliser les outils de développement actualisés afin de prendre en compte les technologies suivantes :

Au niveau du logiciel:

- Position GPS
- Notifications
- Messagerie instantanée
- Calendrier
- Responsive
- SMS

Au niveau de la disponibilité

- Assurer une haute disponibilité d'accès à la plateforme 24h/7 jours
 - Serveur performant
 - o Hébergement remplissant les conditions de haute disponibilité
 - Serveur ou port réseau en Gigabit pour supporter les accès concurrents
- Garantir la redondance de la plateforme afin de parer à toute éventualité pour la continuité d'activités.
 - Prévoir un site secours en cas d'indisponibilité de la plateforme pour situations de catastrophes naturelles ou pandémiques (voir le cas de l'hébergement du site)
 - o Garantir une équipe de support pour traitement urgemment d'éventuels incidents

Au niveau de la charte graphique

- Cf. le paragraphe §5.1 sur l'énoncé, et le tableau ligne 1





5.1.4 Les priorités de livraison

De toutes les fonctionnalités requises, le périmètre 1 devra être livré en priorité avec une équipe pilote. Il s'agira du PACIPIL :

- Du CPD 2017-2020
- Du programme PACIPIL
- Des projets du programme PACIPIL
- Les ministères impliqués dans le cadre du programme PACIPIL
- Les coordonnateurs et autres acteurs concernés par le programme
- Des ODD concernés par le programme PACIPIL
- Des cibles du programme PACIPIL

Les autres fonctionnalités suivront, et devront couvrir tous les types de programmes et projets à suivre qui rentrent dans le cadre du cadre de coopération Etat de Côte d'Ivoire/PNUD.





5.2 Exigences techniques

(CF. DOCUMENTATION FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE pour les détails)





6 ENVELOPPE BUDGETAIRE

L'enveloppe budgétaire dudit projet devra prendre en compte le coût principal, objet de ce projet, et les coûts annexes en ce qui concerne les mobilisations de ressources, et la réalisation du développement et du déploiement de la plateforme.

Nous allons inventorier tous les coûts annexes, à partir de la liste exhaustive des tâches à réaliser dans ce contexte. Mais de façon macro, nous pouvons identifier les grandes rubriques ci-dessous :

- L'espace de travail du consultant au sein du CSCE-PNUD
- La logistique pour les interviews des parties prenantes externes
- Les réunions et checkpoints du projet qui mobiliseront les personnes pour leur participation
- Les coûts de développement de la plateforme
- Les coûts de déploiement ou installation au sein de l'organisation définie

N°	Intitulé	Détails	Cout prévisionnel	Validé ?
1	Elaboration du cahier de charges et de la documentation fonctionnelle et technique	 Cahier de charges Documentation technique et fonctionnelle Plan de tests 	10 millions	Oui
2	Développement de la plateforme web dans son périmètre 1	 Réalisation du logiciel Utilisation sur ordinateur et smartphone 	70 millions	Non
3	Installation de la plateforme	 Hébergement Serveur Nom de domaine Stockage de données et plan de continuité d'activité 	05 millions	Non
4	Mise à niveau de la plateforme web dans son périmètre 2	 Réalisation des fonctionnalités complémentaires Garder les acquis de la version précédente 	A préciser	Non
5	Déploiement de la plateforme dans sa phase pilote	 Organisation du lancement Acquisition d'équipement Mobilisation des ressources Autres frais généraux 	A préciser	Non

NB : Les périmètres seront décidés lors du kick-off meeting avec l'équipe projet et le sponsor du projet, afin d'en déterminer le contenu à l'issu de la lecture de la documentation fonctionnelle et technique.





7 DELAI DE REALISATION

Cette phase du projet (élaboration de la documentation fonctionnelle et technique) sera réalisée en trois mois, et dans un contexte pandémique avec les outils disponibles pour respecter les mesures sanitaires et gouvernementales pour la lutte contre le Covid19.

La réalisation de la plateforme révèle d'un caractère urgent, et devra se terminer avant fin septembre 2020, selon le macro-planning ci-dessous :

N°	Intitulé	Détails	Délai prévisionnel	Validé ?
1	Elaboration du cahier de charges et de la documentation fonctionnelle et technique	 Cahier de charges Documentation technique et fonctionnelle Plan de tests 	03 mois	Oui
2	Développement de la plateforme web dans son périmètre 1	 Réalisation du logiciel Utilisation sur ordinateur et smartphone 	02 mois	Non

8 LES LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- Une application web intuitive de suivi des projets et programmes cofinancés, « designée » pour répondre à la charte graphique de la Cellule.
- Un hébergement répondant aux standards internationaux et garantissant la haute disponibilité et la redondance des données en cas de sinistre
- Un personnel formé et capable d'utiliser la solution de façon efficace pour augmenter sa productivité





9 GLOSSAIRE

Rubriques	Définitions ou descriptions	Obsolète ?
	PROJET	
	OFFICIEL	
AFIM	Initiative africaine de développement des marchés inclusifs	
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	
ANOPACI	Association Nationale des Organisations Agricoles de Côte d'Ivoire	
BAD	Banque Africaine de Développement	
BVP	Bureau de Vente des Produits	
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement	
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire	
CMEC	Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédits	
CNRA	Centre National de Recherche Agricole	
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit	
СТ	Collectivités Territoriales	
CPU	cadre de programmation unique	
CPD	Country Programme Development ou Document de programme pays	
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture	
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation	
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine	
FIDA	Fonds International de Développement Agricole	
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole	
FMI	Fonds Monétaire International	
FONSDEV	Fonds de Solidarité et de Développement	
GIZ	Agence Internationale allemande de coopération technique	
IMF	Institut de Micro Finance	
INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise	
INS	Institut National des Statistiques	
MCAPPME	Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances	
MEMIS	Ministère d'Etat Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	
MGB	Marche de Gros de Bouaké	
MIE	Ministère des Infrastructures Economiques	
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	
MIRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	
MPD	Ministère du Plan et du Développement	
MPJEJSC	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique	
MSFPE	Ministère de la Solidarité, de la Femme et de la Protection de l'Enfant	
OCDE	Organisation de la Coopération et de Développement Economique	
OCPV	Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers	
ODD	Objectifs de Développement Durable	
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement	
ONDR	Office National de Développement de la Riziculture	
ONG	Organisation Non Gouvernementale	
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel	
OP	Organisation Paysanne	







Rubriques	Définitions ou descriptions	Obsolète ?
OPA	Organisation Professionnelle Agricole	
PACIL	Projet d'Appui à la Commercialisation et aux Initiatives Locales	
PADFA	Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles	
PADETER	Programme d'Appui au Développement Economique des Territoires	
PAFA	Programme d'Appui aux Fournisseurs de l'Agrobusiness	
2PAI-Bélier	Projet de Pôle Agroindustriel dans la région du Bélier	
PDC-ID	Projet de Développement des chaînes de valeur dans la région de l'Indenié	
PAM	Programme Alimentaire Mondial	
PARFACI	Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles en Côte d'Ivoire	
PARP/OMD	Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté et à la réalisation des OMD	
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine	
PEJEDEC	Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences	
PIB	Produit Intérieur Brut	
PND	Programme National de Développement	
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole	
PNR	Programme National Riz	
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement	
PPAAO/WAAPP	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest	
PROPACOM	Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation	
PSAC	Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire	
SNDI	Société Nationale de Développement de l'Informatique	
SNDR	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture	
UE	Union Européenne	
UGECI	Union des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire	